## [Communiqué de presse]

## Aucun jeune ne doit rester sans solution de logement

A la veille d'un nouveau congrès HLM où la Coalition pour le Logement des Jeunes (CLJ) se retrouvera pour débattre et échanger avec les autres acteurs du secteur, nous constatons que la crise du logement des publics jeunes s'étire depuis plus de 20 ans, sans perspective concrète d'amélioration à ce stade : en 2024, les 16-30 ans ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement.

La Coalition pour le Logement des Jeunes, constituée depuis un an, regroupe plusieurs associations nationales, qui ont en commun de porter un plaidoyer visant notamment à combattre la grave crise du logement à laquelle les jeunes font face, qu'ils soient étudiants, en insertion, en apprentissage, en mobilité... Nos associations ainsi que nos adhérents portent des projets sociaux qui visent l'émancipation des jeunes en développant des solutions diversifiées de logement abordable à destination des 16-30 ans.

Forts du croisement de nos points de vue, nous regrettons que la réponse aux besoins en logements des jeunes se construise dans un champ peu structuré, incapable de faire face aux évolutions sociales et économiques et de répondre à l'ampleur des besoins.

Pour les jeunes, la crise du logement perdure et se durcit, alors que des solutions existent mais restent insuffisamment mises en œuvre. Les cadres juridiques et fiscaux doivent être repensés pour favoriser le développement d'une l'offre abordable pour tous les jeunes : au-delà de l'effort de construction de petites typologies de logements locatifs accessibles - plus que jamais indispensable, des solutions méritent d'être soutenues telles que le développement de la cohabitation intergénérationnelle solidaire, la colocation, l'occupation temporaire de bâtiments vides avant travaux, l'hébergement temporaire chez des personnes solidaires de moins de 60 ans, les colocations à projets solidaires, l'habitat en foyer de jeunes travailleurs (résidences Habitat jeunes), le conseil logement pour les jeunes, l'accueil de jeunes en résidences autonomie dans le cadre de projets d'établissement intergénérationnel, les logements solidaires créés en gestion locative adaptée...

En parallèle des solutions développées par nos structures associatives, qui ne seront pas suffisantes pour pallier l'ampleur des besoins, nous souhaitons une réelle politique publique en faveur du logement des jeunes.

Des lieux de diagnostic et de partage – tels que ceux initiés avec le Conseil national de l'habitat et le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse qui rendront un rapport conjoint avant la fin de l'année – devraient être pérennisés. Nous appelons de nos vœux une méthodologie de travail et des objectifs clairs, partagés par l'ensemble des acteurs concernés (y compris l'Etat), qui s'inscrivent dans la durée. En lien avec ces instances dédiées, une approche interministérielle entre le champ de la jeunesse et celui du logement constitue un prérequis nécessaire afin d'obtenir une politique publique coordonnée entre les ministères concernés.

Retrouvez les acteurs de la Coalition Logement Jeunes au 84<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'USH - Parc des Expositions de Montpellier, sur la Place des Associations (Hall B3 - Stand I 60). Venez échanger avec nous sur ces trois jours. Nous vous invitons au Cocktail des Associations le mercredi 25 septembre à 12h.

Les membres de la coalition : ACLEF (Logement étudiant coopératif) ; AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) ; Caracol (colocations mixtes et solidaires) ; Cohabilis (cohabitation intergénérationnelle solidaire) ; FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) ; UNCLLAJ (Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) ; UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).

Contact: coalition@logement-jeunes.org

Contact UNCLLAJ: Théodora LIZOP, Déléguée Nationale, t.lizop@uncllaj.org